

Commune de Cagny
2025xx167

Dossier déposé complet le 21/11/2025

Dépôt affiché le : 24/11/2025

Demandeur : Monsieur Benjamin GUILLERMIN

Nature des travaux: Isolation thermique par l'extérieur

Adresse du terrain : 22 Cité de la sucrerie, à Cagny (14630)

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Cagny

Le maire de Cagny,

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme de Cagny approuvé le 24 novembre 2016 et modifié le 29 août 2024 ; zone U ;

Vu la déclaration préalable présentée le 21 novembre 2025 par Monsieur Benjamin GUILLERMIN demeurant 22 rue de la Sucrerie, à CAGNY (14630) ;

Vu l'objet de la demande :

- Pour la réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur ;
- Sur un terrain situé 22 Cité de la sucrerie, à Cagny (14630) ;

ARRÊTE

Article Unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Cagny, le 11/12/2025

Par délégation du maire
l'adjoint à l'urbanisme
Pascal GENISSEL



Affichage n°571

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.